



**SEDRE SA
Val de Bagnes**

Rapport de l'organe de révision
31 décembre 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de SEDRE SA, à Val de Bagnes

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Basile Ançay
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 22 avril 2026
Exemplaire numérique

Annexes : comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice



Bilan

ACTIF	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	PASSIF	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
ACTIFS CIRCULANTS		30'702'780	21'683'566	CAPITAUX ETRANGERS		57'769'948	48'493'749
Trésorerie		1'947	62'202	CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		27'818'336	19'868'230
Compte de chèque postal		488	548	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1.8	14'322'043	12'705'683
Banques		1'459	61'654	Envers des tiers		3'232'670	3'571'976
Créances résultant des ventes et des prestations de services	1.1	11'073'107	11'852'873	Envers des détenteurs de participations et des organes		11'089'373	9'133'707
Envers des tiers		11'808'986	11'993'949	Autres dettes à court terme	1.9	10'038'440	5'661'496
./. Provision pour pertes sur débiteurs		-822'097	-230'000	Envers des tiers		1'665'594	2'962'988
Envers des détenteurs de participations et des organes		86'218	88'924	Envers des détenteurs de participations et des organes		8'372'846	2'698'508
Autres créances à court terme	1.2	13'924'000	5'202'780	Dettes à court terme portant intérêt		1'200'000	0
Envers des tiers		123'422	1'281'604	Emprunt Commune Val de Bagnes		1'200'000	0
Envers des participations		13'800'577	3'921'176	Passifs de régularisation	1.10	2'257'853	1'501'051
Actifs de régularisation	1.3	2'335'602	852'329	Charges à payer		2'257'853	1'501'051
Charges payées d'avance		13'695	105'736	Envers des tiers		999'685	1'057'786
Envers des tiers		13'695	105'736	Envers des détenteurs de participations et des organes		804'721	11'265
Produits à recevoir		2'321'907	746'593	Envers des participations		453'447	432'000
Envers des tiers		214'129	276'392	CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		29'951'613	28'625'519
Envers des détenteurs de participations et des organes		2'107'778	470'201	Dettes à long terme portant intérêt		4'800'000	6'000'000
Différences de couverture	1.4	3'368'124	3'713'381	Emprunt Commune Val de Bagnes		4'800'000	6'000'000
Différence de couverture - Timbre		4'400'891	1'074'864	Autres dettes à long terme	1.11	25'151'613	22'625'519
./. Provision différence de couverture - Timbre		-1'167'094	0	Fonds renouvellement réseaux électriques (Communes)		17'210'600	15'485'920
Différence de couverture - Energie		1'012'095	2'638'517	Dettes de fermage des réseaux (Communes)		7'941'013	7'139'599
./. Provision différence de couverture - Energie		-877'768	0	CAPITAUX PROPRES		4'905'297	3'961'741
ACTIFS IMMOBILISES		31'972'465	30'771'925	Capital-actions		200'000	200'000
Immobilisations financières	1.5	6'221	106'220	Réserve légale issue du bénéfice		100'000	100'000
Titres ALTIS Groupe SA		1	100'000	Résultat reporté		4'093'741	4'308'319
Titres SOGESA SA		6'020	6'020	Résultat de l'exercice		943'556	-214'578
Part sociale Raiffeisen Bagnes-Vollèges		200	200	Propres parts du capital		-432'000	-432'000
Immobilisations corporelles	1.6	31'440'000	29'269'700	TOTAL ACTIF		62'675'245	52'455'491
Bornes véhicules électriques		77'000	97'200	TOTAL PASSIF		62'675'245	52'455'491
Bornes vélos électriques		62'000	78'000				
Clés sécurité anti-intrusion		369'000	378'500				
Réseau niveau de tension 4		917'000	881'000				
Réseau niveau de tension 5		2'528'000	2'524'000				
Réseau niveau de tension 6		4'214'000	3'981'000				
Réseau niveau de tension 7 - ABT		6'190'000	5'771'000				
Réseau niveau de tension 7 - Raccordements		5'150'000	4'474'000				
Réseau niveau de tension 7 - Equipements		10'016'000	9'067'000				
Réseau Sogesa SA		1'917'000	2'018'000				
Immobilisations incorporelles	1.7	526'244	1'396'005				
Logiciels et licences informatiques		67'690	509'004				
Fermage des réseaux		1	1				
Projets informatiques		458'553	887'000				



Compte de résultat

	Notes	2025 CHF	2024 CHF
Ventes d'énergie d'approvisionnement de base		17'978'118	20'601'502
Timbre		15'416'832	13'041'548
Taxes		4'065'617	5'619'533
Autres produits		438'062	352'610
Total des produits nets des ventes et des prestations de services	1.12	37'898'629	39'615'193
Charges d'exploitation - Energie		-20'188'207	-23'195'505
Charges d'exploitation - Taxes		-4'065'617	-5'619'533
Charges d'exploitation - Maintenance et exploitation		-2'108'253	-2'064'255
Charges personnel ALTIS		-2'074'665	-1'396'301
Total des charges d'exploitation		-28'436'741	-32'275'594
Bénéfice intermédiaire d'exploitation		9'461'887	7'339'599
Charges du Conseil d'administration		-27'000	-32'838
Autres charges d'exploitation		-586'916	-329'167
Part services généraux ALTIS		-1'933'617	-2'417'622
Total des autres charges		-2'547'532	-2'779'627
Timbre ajustement années antérieures Elcom		2'315'280	0
Timbre variation de la différence de couverture échue		-702'156	192'792
Timbre variation de la différence de couverture de la période en cours		1'617'515	69'222
Timbre intérêts capitalisés sur différence de couverture à l'actif		95'388	0
Timbre variation de la provision sur différence de couverture		-1'167'094	0
Energie ajustement années antérieures Elcom		-226'665	0
Energie variation de la différence de couverture échue		-1'135'124	116'094
Energie variation de la différence de couverture de la période en cours		-317'934	-1'137'890
Energie intérêts capitalisés sur différence de couverture à l'actif		53'301	0
Energie variation de la provision sur différence de couverture		-877'768	0
Total des différences de couverture	1.4	-345'257	-759'782
Attributions aux dettes de fermage des réseaux (Communes)		-801'414	-924'086
Attributions aux fonds renouvellement réseaux électriques (Communes)		-1'724'680	-1'760'424
Total des attributions	1.11	-2'526'093	-2'684'510
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, intérêts et impôts (EBITDA)		4'043'005	1'115'680
Amortissements		-1'248'398	-1'151'806
Dépréciation (ajustement de valeur)	1.13	-1'161'760	0
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		1'632'847	-36'126
Charges financières		-34'257	-122'974
Produits financiers		3'049	8
Résultat d'exploitation avant impôts		1'601'639	-159'092
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	1.14	-535'466	0
Résultat annuel avant impôts (EBT)		1'066'173	-159'092
Impôts directs		-122'617	-55'485
Résultat de l'exercice		943'556	-214'578



Annexe aux comptes annuels

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des Obligations (art. 957 à 963b). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit. En 2025, les différences de couverture sont comptabilisées telles qu'elles ressortent de la comptabilité ElCom.

Dans le bilan présenté, des reclassements ont été opérés dans les comptes 2024 pour assurer une parfaite comparaison par rapport à 2025 dans les rubriques suivantes : autres créances à court terme, actifs de régularisation, autres dettes à court terme et passifs de régularisation. Ces reclassements n'ont aucun effet sur le résultat 2024, ni sur les fonds propres présentés au 31.12.2024.

1.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et autres créances à court terme

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Dès 2025, les clients faisant l'objet d'un contentieux (recouvrement par voie de droit) sont totalement provisionnés. Le solde résiduel des débiteurs faisant l'objet d'une correction de valeur forfaitaire de 2%.

Provision pour pertes sur débiteurs	2025	2024
Provision spécifique	614'097	0
Provision forfaitaire	208'000	230'000
Total	822'097	230'000

Créances résultant des ventes et des prestations de services	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	86'218	88'924
Commune Orsières	106	106
Commune Sembrancher	41'765	43'326
Commune Bovernier	44'347	45'492

1.2 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme regroupent les créances exigibles dans les douze mois ne faisant pas partie des créances résultant de livraisons et de prestations.

Autres créances à court terme	12.2025	12.2024
Envers des participations	13'800'577	3'921'176
ALTIS Groupe SA	13'800'577	3'921'176

1.3 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation comprennent les produits à recevoir dont le montant est connu ou estimable de manière fiable.

Actifs de régularisation	12.2025	12.2024
Produits à recevoir		
Envers des détenteurs de participations et des organes	2'107'778	470'201
Commune Val de Bagnes	1'939'621	418'788
Commune Sembrancher	93'602	32'360
Commune Bovernier	74'554	19'053

1.4 Différence de couverture

La différence de couverture représente l'écart, pour un exercice donné, entre les coûts imputables et revenus réglementaires effectifs du GRD et les montants pris en compte dans les tarifs facturés aux clients. Cet écart, positif ou négatif, ne constitue pas un résultat définitif, mais un montant potentiellement compensable ultérieurement conformément aux prescriptions de l'ElCom. Dans le calcul des tarifs futurs, une différence de couverture à l'actif peut être prise en considération sur décision du Conseil d'administration. Tenant compte de cette incertitude, elle fait l'objet d'une provision à hauteur de CHF 2'044'862. A contrario, une différence de couverture au passif doit obligatoirement être restituée. Durant l'exercice sous revue, la valeur comptabilisée au bilan a été adaptée "Ajustement années antérieures Elcom" dans le tableau ci-dessous, afin de refléter la différence de couverture calculée conformément aux directives de l'ElCom.

	Solde au 01.01.2025	Ajustement années antérieures Elcom	Différence de couverture échue	Différence de couverture de la période en cours	Intérêts capitalisés sur différence de couverture à l'actif	Provision sur différence de couverture	Solde au 31.12.2025
Différence de couverture Timbre	1'074'864	2'315'280	-702'156	1'617'515	95'388		4'400'891
Provision différence de couverture Timbre	0					-1'167'094	-1'167'094
Différence de couverture Energie	2'638'517	-226'665	-1'135'124	-317'934	53'301		1'012'095
Provision différence de couverture Energie	0					-877'768	-877'768
Différences de couverture	3'713'381	2'088'615	-1'837'280	1'299'581	148'689	-2'044'862	3'368'124



1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Sociétés	Siège	2025		2024	
		Part du capital	Part des droits de vote	Part du capital	Part des droits de vote
ALTIS Groupe SA	Val de Bagnes, VS	25.00%	25.00%	25.00%	25.00%
SOGESA	Val de Bagnes, VS	0.07%	0.07%	0.07%	0.07%

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Afin de calculer le montant des amortissements, les durées d'utilisation et méthodes d'amortissement suivantes sont appliquées :

Immobilisations corporelles	Méthode d'amortissement
Bornes véhicules électriques	20% linéaire
Bornes vélos électriques	20% linéaire
Clés sécurité anti-intrusion	2.5% linéaire
Réseaux électriques	2.5% linéaire

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Afin de calculer le montant des amortissements, les durées d'utilisation et méthodes d'amortissement suivantes sont appliquées :

Immobilisations incorporelles	Méthode
Logiciels et licences informatiques	20% linéaire
Projets informatiques	20% linéaire

1.8 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Comprend l'ensemble des engagements à court terme envers les fournisseurs et prestataires de services découlant d'opérations commerciales effectuées avant la date du bilan et non encore réglées. Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	11'089'373	9'133'707
Commune Val de Bagnes	10'867'170	9'005'626
Commune Sembrancher	123'773	128'082
Commune Bovernier	89'932	0
Dransgrid	8'499	0

1.9 Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme regroupent les engagements exigibles dans les douze mois qui ne relèvent pas des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services.

Autres dettes à court terme	12.2025	12.2024
Envers des détenteurs de participations et des organes	8'372'846	2'698'508
Service des eaux de la commune Val de Bagnes	3'167'843	12'877
SOGESA	5'205'002	2'685'630

1.10 Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation comprennent les charges à payer qui sont constitués pour couvrir des charges et risques existants à la date du bilan.

Passifs de régularisation	12.2025	12.2024
Charges à payer		
Envers des détenteurs de participations et des organes	804'721	11'265
Commune Val de Bagnes	726'531	11'265
Commune Sembrancher	75'508	0
Commune Bovernier	2'682	0
Envers des participations	453'447	432'000
SOGESA	453'447	432'000



1.11 Autres dettes à long terme

Les fonds de renouvellement des réseaux électriques sont alimentés par l'amortissement calculé sur la valeur d'acquisition des actifs multiplié par le taux du WACC (base Elcom). Les actifs pris en compte correspondent aux investissements des communes avant l'introduction du fermage dès 2017.

Le fermage correspond à un loyer calculé sur les actifs précités au taux du WACC (base Elcom). Conformément aux contrats de fermage avec les différentes communes, une rétribution de 2% est créditée à ces dernières. Le différentiel entre ces deux taux sont capitalisés au passif du bilan dans les dettes de fermage du réseau.

Autres dettes à long terme	Solde au 01.01.2025	Attribution 2025	Solde au 31.12.2025
Fonds renouvellement réseaux électriques	15'485'920	1'724'680	17'210'600
Commune Val de Bagnes	13'402'196	1'478'934	14'881'130
Commune Sembrancher	1'137'520	131'351	1'268'872
Commune Bovernier	946'203	114'394	1'060'598
Dettes de fermage des réseaux	7'139'599	801'414	7'941'013
Commune Val de Bagnes	6'445'959	690'229	7'136'189
Commune Sembrancher	497'727	52'589	550'316
Commune Bovernier	195'912	58'595	254'508

1.12 Comptabilisation des produits

Le chiffre d'affaires est calculé sur la base de la prestation fournie au client à la date du bilan. Il est comptabilisé lorsque le montant des produits peut être déterminé de manière fiable et qu'il est suffisamment probable que SEDRE SA bénéficiera d'un intérêt économique.

1.13 Dépréciation (ajustement de valeur)

Conformément aux dispositions du Code suisse des Obligations, la société a procédé à un test de dépréciation de valeur sur ses actifs incorporels à la date du 31 décembre 2025.

À la suite de la réévaluation des perspectives économiques et des flux de trésorerie futurs liés à certains projets, il a été constaté que la valeur comptable de certains actifs incorporels dépassait leur valeur recouvrable (déterminée sur la base de la valeur d'utilité). En conséquence, une perte de valeur a été comptabilisée comme suit :

Catégorie d'actifs incorporels	Solde au 01.01.25	Investissements	Amortissements	Dépréciation	Solde au 31.12.25
Licence et matériel informatique	509'004	54'915	-112'915	-383'314	67'690
Projets informatiques	887'000	534'842	-284'842	-678'447	458'553
Total	1'396'004	589'758	-397'758	-1'061'761	526'243

Le montant total de la dépréciation se compose comme suit au 31 décembre 2025 :

- CHF 1'061'761 de dépréciation sur les immobilisations incorporelles, selon le tableau ci-dessus
- CHF 99'999 de dépréciation sur la participation d'ALTIS Groupe SA en raison du surendettement de cette société

1.14 Charges exceptionnelles, uniques ou hors période

Les charges exceptionnelles, uniques ou hors période concernent la correction des contributions communales aux tarifs électriques 2024 perçues par erreur sur tous les clients au lieu qu'uniquement sur les clients captifs. Les notes de crédit correspondantes ont été transmises aux trois communes concernées, Val de Bagnes, Sembrancher et Bovernier en mars 2026 pour un total de CHF 535'466 selon le détail ci-après.

	Val de Bagnes	Bovernier	Sembrancher	Total
KwH facturés	97'900'578	3'818'541	4'517'630	106'236'749
Contribution (CHF) - 2ct/ KwH	1'958'012	76'371	90'353	2'124'735
Contribution (CHF) - 2ct/ KwH facturée	2'418'788	79'053	162'360	2'660'201
Ecart	-460'776	-2'682	-72'007	-535'466

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

2.2 Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2025, il n'y a aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle. (31.12.2024 : CHF 0).

2.3 Propres parts du capital

	2024	
	Nombre	CHF
01.01.	200	432'000
Achat	0	0
Vente	0	0
31.12.	200	432'000



Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser le résultat au bilan comme suit :

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat reporté	4'093'741	4'308'319
Résultat de l'exercice	943'556	-214'578
Résultat à la disposition de l'assemblée générale	5'037'297	4'093'741
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	0	0
Dividendes	0	0
Report à nouveau	5'037'297	4'093'741

